

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit DME - Mold Cleaner Aerosol

Autres noms DME - Mold Cleaner Aerosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Prévue Protection métallique.

Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	DME Company	DME Company
	29111 STEPHENSON HWY	6210 Northwest Dr.
	MADISON HEIGHTS, MI 48071	Mississauga, ON L4V1J6

Secours

Téléphone No US CHEMTREC nombre 1-800-424-9300
En dehors des États-Unis (Canada) nombre 1-703-527-3887
Mexico 1-800-681-9531 (CHEMTREC)

Service clientèle : DME Co 800-626-6653 (U.S.), 800-387-6600 (Canada)
or 248-398-6000 (à l'échelle mondiale)

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Aerosol 1;H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Press. Gas;H280	Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous leffet de la chaleur.
peau Irrit. 3;H316	Provoque une légère irritation cutanée.
peau Sens. 1;H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Asp. Tox. 1;H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Simple Asphyxiant	Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

2.2. Éléments d'étiquetage



Danger

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

[Prévention]:

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

P301+310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P331 NE PAS faire vomir.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

[Stockage]:

P405 Garder sous clef.

P410+403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un risque au sens du Règlement sur les produits contrôlés.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques
Distillates (petroleum), hydrotreated light Numéro CAS: 0064742-47-8	93	Asp. Tox. 1;H304	[1]
Carbon dioxide Numéro CAS: 0000124-38-9	6	Press. Gas;H280 Simple Asphyxiant	[1][2]
2-methylpentane-2,4-diol Numéro CAS: 0000107-41-5	1.75	yeux Irrit. 2;H319 peau Irrit. 2;H315	[1][2]
Naphthalenesulfonic acid, dinonyl-, calcium salt Numéro CAS: 0057855-77-3	1.75	peau Irrit. 2;H315 yeux Irrit. 2;H319 peau Sens. 1;H317	[1]
Paraffin waxes (petroleum), hydrotreated Numéro CAS: 0064742-51-4	1.75	Non Classé	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
Ingestion	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans les préparations au-delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.
Inhalation	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peau	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une légère irritation cutanée.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement environnant : utiliser du CO₂, des produits chimiques secs ou de la mousse, de l'eau pulvérisée ou du brouillard, des conteneurs/réservoirs frais avec de l'eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau solide car il peut disperser et répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Là combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz toxiques potentiellement comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations-monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée). Inflammables. Risque d'inflammation. La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants. Comme dans tout feu, portez un appareil respiratoire autonome à pression-demande, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Utiliser le blindage pour protéger contre les conteneurs qui éclatent.

Guide ERG N° 126

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte (par ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure). Digue pour recueillir de gros déversements liquides. Après nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Assurer une ventilation adéquate. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas lors de l'utilisation de ce produit. Manipuler selon les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Enlevez toutes les sources d'inflammation. Tenir à l'écart des flammes ouvertes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Débranchez les outils, les appareils et les moteurs avant de vaporiser. Ne pas permettre au CAN de toucher n'importe quelle source d'électricité. Ne pas perforer, écraser ou incinérer des conteneurs, même s'ils sont vides.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir loin des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas stocker au-dessus de 120 ° F ou en plein soleil. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles : Agents oxydants puissants, acides forts, bases solides.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000107-41-5	2-Méthyl-2,4-pentanediol	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Ceiling: 25 ppm
		NIOSH	C 25 ppm (125 mg/m3)
		Fournisseur	Aucune limite établie
0000124-38-9	Carbon dioxide	OSHA	TWA 5000 ppm (9000 mg/m3)
		ACGIH	TWA: 5000 ppm Ceiling: 15000 ppm
		NIOSH	TWA 5000 ppm (9000 mg/m3) ST 30,000 ppm (54,000 mg/m3)
		Fournisseur	Aucune limite établie
0057855-77-3	Naphthalenesulfonic acid, dinonyl-, calcium salt	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie
0064742-47-8	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Recommended 300 ppm PEL
0064742-51-4	Paraffin waxes (petroleum), hydrotreated	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m3 OSHA PEL et 10 mg / m3 ACGIH.

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Yeux

Lunettes de sécurité de protection recommandées

Peau

Gants de protection recommandés.

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

Contrôles d'ingénierie Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Clair, sombre Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
Odeur	Parfumé
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	< 93 °C / < 199 °F
Point d'éclair	41 °C / 106 °F
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	n'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: Pas d'information disponible Limite supérieure d'explosivité: Pas d'information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Pas d'information disponible
Densité de vapeur	Pas d'information disponible
Densité	0.83
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	< 5 cSt @ 40 °C
% COV	722 g/L ASTM E 1868-10

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter

La chaleur (températures au-dessus du point d'éclair), les étincelles, les points d'inflammation, les flammes, l'électricité statique, l'éloignement des flammes, les surfaces chaudes et les sources d'inflammation, ne pas perforer ou incinérer les conteneurs.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants, acides forts, bases solides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz toxiques potentiellement comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans les préparations au-delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Distillats légers (pétrole), hydrotraités - (64742-47-8)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	>2,000.00, Lapin - Catégorie: 5	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles
Carbon dioxide - (124-38-9)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

2-Méthyl-2,4-pentanediol - (107-41-5)	3,700.00, Rat - Catégorie: 5	7,892.00, Lapin - Catégorie: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles
Naphthalenesulfonic acid, dinonyl-, calcium salt - (57855-77-3)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles
Paraffin waxes (petroleum), hydrotreated - (64742-51-4)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000107-41-5	2-Méthyl-2,4-pentanediol	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000124-38-9	Carbon dioxide	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0057855-77-3	Naphthalenesulfonic acid, dinonyl-, calcium salt	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0064742-47-8	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0064742-51-4	Paraffin waxes (petroleum), hydrotreated	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë - orale	---	Non applicable
Toxicité aiguë - cutanée	---	Non applicable
Toxicité aiguë - inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	3	Provoque une légère irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Distillats légers (pétrole), hydrotraités - (64742-47-8)	45.00, Pimephales promelas	4,720.00, Dendronereides heteropoda	Non disponible
Carbon dioxide - (124-38-9)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2-Méthyl-2,4-pentanediol - (107-41-5)	10,000.00, Lepomis macrochirus	2,800.00, Cerodaphnia reticulata	Non disponible
Naphthalenesulfonic acid, dinonyl-, calcium salt - (57855-77-3)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Paraffin waxes (petroleum), hydrotreated - (64742-51-4)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1950, Aerosols, Limited Quantity, 2.1, NA	Aerosols, Limited Quantity	Aerosols, Limited Quantity
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD: 2.1	IMDG: 2.1 Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: 2.1
14.4. Groupe d'emballage	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
IMDG	Polluant marin: Non;		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas d'autres informations		

15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Classification A B5 D2B

SIMDUT

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

2-Méthyl-2,4-pentanediol

Carbon dioxide

Distillats légers (pétrole), hydrotraités

Naphthalenesulfonic acid, dinonyl-, calcium salt

Paraffin waxes (petroleum), hydrotreated

Fiche de données de sécurité (FDS)

DME - Mold Cleaner Aerosol

Date de révision de la fiche signalétique:

07/25/2017

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

16. Autres informations

Date de révision de 07/25/2017

la fiche signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avertissement : Les informations accumulées et reflétées dans la présente fiche de données de sécurité est considérée comme exacte, mais ne se justifie pas d'être, qu'ils soient d'origine avec la société ou non. Les récipiendaires sont priés de confirmer à l'avance que l'information est actuelle, applicable et adaptée à leur situation

Fin de la FISPQ